

**ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON  
CANTON DE MONTBRISON**

**COMMUNE de MORNAND-EN-FOREZ  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PROCES VERBAL  
Séance du 11 septembre 2023**

Nombre conseillers	
En exercice :	11
Présents :	08
Votants :	08

L'an deux-mille vingt-trois, le onze septembre à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, convoqué le cinq septembre deux-mille-vingt-trois s'est réuni en Mairie,  
sous la présidence de Stéphanie FAYARD, Maire.

Etaient présents : Stéphanie FAYARD, Christian CLAIRET, Daniel CHAUSSAT, Carine PITIOT,  
Florian LARUE, Patricia BRUN, Ludovic BLANCHON, Jean PARIZOT.

Absents excusés : Elodie BEAUDOUX, Alain CHAUSSAT, Christophe ROBERT

Secrétaire de séance : Christian CLAIRET

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 10 juillet 203**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet est approuvé à l'unanimité  
des présents.

1. Désignation de l' élu référent forêt dans le cadre de la Charte forestière de Loire Forez agglomération.

La Charte forestière de Loire Forez agglomération a été signée pour 3 ans, le 3 février dernier.  
Ces premiers mois ont été consacrés à la finalisation des points administratifs, à l'affinage du  
plan d'actions, à la définition du rétroplanning, à la mise en place des prochains outils de  
communication et au suivi des premières actions.

L'une de ces premières actions est la mise en place d'un annuaire de référents communaux  
pour l'ensemble des communes de l'agglomération.

Florian LARUE est élu référent communal à la forêt et la filière bois.

2. Point sur les travaux du centre bourg

Le 29 août 2023, les travaux ont repris avec la dernière phase : la voirie. La société  
GUINTOLI pose les bordures et cela avance bien. Pour le moment, ils font le tronçon entre  
l'école et le pont du Peynod, pour ce faire la route est barrée la semaine et une déviation est  
mise en place.

Ensuite, du 1<sup>er</sup> au 23 octobre, du pont du Peynot à la RD6, la route sera également barrée la  
semaine, puis mi- novembre, structure de la chaussée sur la RD113 et enfin la Place de  
l'église, plus la chicane.

Pour la dépose des poteaux bois et béton, une intervention du SIEL est programmée les 09-10-  
11 octobre 2023 (dépose prévue initialement mi-septembre).

Suite à la pose des nouveaux candélabres, des dysfonctionnements de l'éclairage public ont été  
remarqués sur certains secteurs du bourg (Verchères, impasse de la rivière...). La réparation a  
été faite.

Pour choisir le revêtement des stationnements perméables, une visite de réalisation de chantier  
sur la commune de Sury le Comtal a été organisée le jeudi 7 septembre 2023, afin de visualiser  
2 types de revêtement (Pavés à joints larges et pavés sur dalles ECORASTER)

Les pavés béton à joints larges carrés 20x20x8 (teinte : gris clair + gris foncé pour les lignes  
de stationnement) ont été validés, une économie de 4000 € sera réalisée.

Le déplacement de la croix à l'intersection de la route de St Paul et de la Route de Montbrison va être effectué

3. Avancement sur l'achat de la remorque  
Après s'être rendu sur place à la société Caravane Sécurité, le choix s'est porté sur une remorque de marque BRENDRUP de dimensions 2260 / 258 x 128, pour un poids de 500 Kg, au prix de 1 104,17 € HT soit 1325 € TTC. La remorque a été récupérée début septembre.
4. Miroir au lotissement de la Passerelle  
Le miroir qui a été enlevé dans le Lotissement de la Passerelle va être remplacé.  
Le propriétaire est d'accord pour le mettre dans sa propriété, car le miroir ne doit pas être sur la voirie, une convention va être passée.  
Le miroir va être commandé à la société JS Concept pour un montant de 236,40 € TTC.  
Il sera posé par l'employé communal qui devra tailler la haie.  
Madame le Maire va également aller voir le propriétaire d'en face pour lui demander de couper sa haie pour une meilleure visibilité.
5. Bilan accidentalité routière  
Madame le Maire présente le bilan sur l'accidentalité routière.
6. Point rentrée scolaire  
La rentrée scolaire s'est bien passée. L'effectif est de 89 élèves : 55 de Magneux et 34 de Mornand répartis sur les 5 classes du SIRP. Le personnel se compose : d'un contrat CDD, d'un contrat PEC et d'une apprentie.  
La personne en CDD est tombée (accident du travail) et elle est en arrêt 7 jours. La commune va pallier à son absence, le ménage sera effectué par la personne employée pour la cantine.  
Un arbre mort a été coupé pendant les vacances. La souche et quelques rondins ont été laissés pour peut-être faire une table et des tabourets. D'autres arbres vont être plantés. Madame le Maire demande la participation des élèves de Mornand pour la recherche des plantations : trouver les bons arbres à planter afin qu'ils résistent au climat.
7. Résumé conseil communautaire du 11 juillet 2023  
Il portait notamment sur le rapport annuel 2022, sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés, l'autorisation à signer des modifications du marché de travaux d'aménagement de voirie rue de la République et rue Faubourg Saint-Jean sur la commune de Montbrison, le rapport d'activité 2022 de la concession de service public « Fourrière animale », la convention de partenariat et d'objectif : lecture publique, l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'attention de l'association CILDEA.  
Le compte rendu complet est consultable sur le site de Loire Forez.
8. Questions diverses
  - Le 31 août 2023, Madame le Maire a fait un point pour Anthony Levet avec le Maire de Chalain d'Uzore. Anthony Levet est volontaire et motivé mais il faut encore qu'il s'améliore au niveau de son organisation. Sa formation d'intégration aura lieu du 21 au 27 septembre 2023 et ensuite il sera titularisé.
  - Le 8 septembre 2023, l'association du Marathon de la Bière a remercié tous les intervenants qui ont participé à l'organisation et a présenté l'édition 2024 qui aura lieu les 18-19 et 20 mai.
  - Le 8 septembre 2023, l'assemblée générale de Ma Petite Ecole a eu lieu. Quatre parents de Mornand étaient présents. L'association a réalisé 12000 € de recettes et a dépensé 10000 € (théâtre, jeux...)  
Madame le Maire demande à l'association de bien vouloir participer à l'organisation du Marathon de la bière.

- En début de réunion, le conseil municipal a rencontré le Comité des Fêtes.  
Le président, M. Renaud GAY a présenté le nouveau bureau : M. Christian GOUTORBE (secrétaire), Mme Isabelle PHALIPON (trésorière), Mme Nathalie BEAU (vice-trésorière) ainsi que quelques membres. Il précise que tous les volontaires sont les bienvenus et que la prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 13 octobre 2023.  
Les manifestations prévues sont :
  - Soirée Halloween le 31 octobre 2023,
  - Soirée musicale avec repas à thème (à définir) en février,
  - Vide grenier en juin,
  - Prévision d'une journée pour la sécurité routière avec les pompiers et la gendarmerie,
  - Marché de Noël (à voir avec l'association de Ma Petite Ecole).Le comité souhaiterait aussi intégrer les classards de la commune dans l'association.  
Madame le Maire propose au comité de stocker leur matériel dans l'ancienne Mairie.  
Elle souhaiterait également assimiler le comité à l'organisation du Marathon de la Bière.
- Madame le Maire informe d'un problème de stationnement au lieu-dit les Piards ; un courrier a été envoyé.
- Des devis vont être effectués pour les toilettes publiques sur la place de l'église.
- Une réunion CCAS va être programmée pour préparer le goûter et les colis de fin d'année.

A MORNAND-EN-FOREZ, le 11 septembre 2023

Le Maire  
Stéphanie FAYARD



Le secrétaire  
Christian CLAIRET

A large, stylized signature in blue ink, belonging to Christian Clairet, is written over the text.

